

Les Brêles'montoises

Le 24 Août 2019 à BELMONT (38690)

Organisation assurée par le Comité d'Animation Belmontois.

Les Brêles'montoises est une démonstration de cyclomoteurs anciens.

Seuls les cyclomoteurs anciens dont la date de première mise en circulation est antérieure ou égale à 1970 et conforme aux éléments du règlement de l'épreuve d'endurance, sont autorisés.

La démonstration d'endurance accueillera au maximum 30 équipes.

Les équipes sont constituées de quatre concurrents (dont obligatoirement au moins une féminine) pour un cyclomoteur. Ces équipes se relaieront durant 3 heures sur un parcours de 1,5 km tracé dans les rues (fermées à la circulation) de la Commune de Belmont. Les membres des équipes devront être déguisés, la vocation des « brêles'montoises » étant festive et non sportive.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 65€ par équipe (possibilité de réserver des repas pour le soir à 12€ au lieu de 14€, ajouter alors le prix des repas réservés au règlement de votre inscription), cette inscription comprend, un tee-shirt « millésime » par concurrent, deux bouteilles Brêles'montoise 75cl, une plaque rallye millésimée limitée à 35 exemplaires. Un mail de réception et de validation de votre inscription vous sera envoyé

Votre bulletin d'inscription ainsi que votre chèque de 65€ + le montant de vos repas (à l'ordre du Comité d'Animation Belmontois) seront adressés, le 31 juillet au plus tard, à l'adresse suivante:

Thierry BERNARD
Comité d'Animation Belmontois,
23 chemin des Vignes 38690 BELMONT

Nom de l'équipe :

N° de téléphone : E-mail:

Adresse :

Les membres de l'équipe, la personne renseignée en ligne 1 est le responsable et correspondant de l'équipe			
Nom	Prénom	Taille du Tee-Shirt	Repas à 12€ O pour « oui » N pour « non »

Récapitulatif Inscription et repas (facultatifs) : 65 + = €

Véhicule antérieur à 1970, immatriculé, assuré et conforme aux spécifications du règlement:

Marque : Modèle : N° d'immatriculation :

Année de mise en circulation : Numéro d'immatriculation :

Joindre une photocopie de la carte grise (ou le cas échéant la preuve de dépôt de demande ANTS) ainsi qu'une photocopie de l'assurance